

2. La première année de son règne, moi Daniel, j'eus par la lecture des livres l'intelligence du nombre des années que devait durer la désolement de Jérusalem dont le Seigneur a parlé au prophète Jérémie, qui était de soixante-dix ans.

3. J'arrêtais mes yeux et mon visage sur le Seigneur mon Dieu, pour le prier et le conjurer dans les jardins, le sac et la cendre.

4. Et je priai le Seigneur mon Dieu, je lui confessai mes fautes, et je lui dis : « Ecoutez ma prière, ô Seigneur Dieu grand et terrible, qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements.

5. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes retirés de vous, et nous nous sommes détournés de vos préceptes et de vos ordonnances.

6. Nous n'avons point obéi à vos serviteurs les prophètes qui ont parlé en votre nom à nos rois, à nos princes, à nos pères, et à tout le peuple de la terre.

7. La justice est à vous, ô Seigneur et pour nous, il ne nous reste que la confession de notre visage, qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, et habitatoires de Jérusalem, et tous les enfants d'Israël, et ceux qui sont près, et ceux qui sont éloignés, dans tous les pays où vous les avez chassés, à cause des iniquités qu'ils ont commises contre vous.

8. Tu as parlé, ô Seigneur, que la confusion de notre visage, à nous, à nos rois, à nos princes et à nos pères qui ont péché,

9. Mais à vous qui êtes le Seigneur notre Dieu,

2. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

1. In libro numero amorum. Cette prière est un modèle d'humilité et de contrition. Tous les sentiments que nous exigeons du pécheur pour obtenir le pardon de ses fautes, y sont admirablement exprimés. On y trouve l'aven humble du péché, la contrition et le forme propos qu'il doivent inspirer, l'amour que la bonté de Dieu doit nous inspirer, la nécessité de la grâce, tout ce qui sera. Paul lui-même a été inspiré pour écrire cette prière.

3. Misericordia et propitatio. Nous croyons, dit le P. de Carrière dans sa paraphrase, recevoir de vous la grâce et la miséricorde de la réconciliation, mais par un effet de votre bonté. Car pour nous, nous sommes indignes de toute grâce, puisque nous nous sommes rejetés de vous, &c.

gran signore, Itaque Assurere non tam fuit nostra propositum, quam agnomen communem, quod illius misericordia regnus. Merito triplex fuit. Hic ergo Assurere pars Darii Medi, pars Astylos, pars Cyri. — Qui imperaverunt super regnum Chaldeorum. Quid occupaverunt Babylonie expugnata, et Balassar rego occiso.

2. Anno uno. Anno primo. Nota est hebraismus. — Intelleci in libris. Cognovi ex lectio Jeremie, c. xii. 11, 12, et c. 20, 17, nec enim prophetae tantum sicut Daniel et Jeremie, sed etiam angelorum et prophetarum missarum scriptis legere deleguerunt. — Omnes vero inveniuntur desolationes, etc. Significans fore ut desolati Jerusalem dicunt haberet, et tandem restauraret.

3. Posui faciem meam ad Domum. Conserui faciem meam ad Jerusalem et ad templum in quo Dominus habite soleat.

4. Confessus sum. Tunc peccata mea et populi; tum bel misericordiam, eamque imploravi. — Custodiens pactum. Fidelis in promissis. Fideliter custodiens, et prestans pacto promissum missione.

5. Reconciliatus. Hebr., rebellaturinus. — Iudicium Legis tna.

7. Tibi, Domine, justitia. Convenit, in iustus es, et iustissime nos punis ob peccata nostra. Nobis autem confunditur et ignominia proper peccata nostra. Merito confunditur, vires armis et objecti proper peccata nostra. — Sicut est hodie viro Justis, et iustis ipsi debet nos scelerum penas dare. — Vtro? Juda. Judis ostendit esse haec, et praeceps calamitatem.

8. Nobis ob confusa facit. Debetur. Hec repetito effectum indicat, et pondus addit orationi.

9. Tibi... misericordia, et propitatio. Scilicet conuenit; ut decet nostri misereri.

2. Anno uno regni eius, ergo Daniel interclusus in libriss a numerum amorum, quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut completerentur desolationis Ierusalem septuaginta anni. [Ierem. 25. 11, et 29. 20.]

3. Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum rogare et deprecari in jejuniis, sacco, et cinere.

4. Et oravi Iudeam, Deum meum, et confessus sum, et dixi : ô Osescro, Domine Deus magno et terribilis, custodes pactum et misericordiam diligenter te, et custodientibus mandata tua. [a II. Esdr. 4. 5.]

5. Et Peccavimus, iniquitatem fecimus, impie egimus, et recessimus; et declinavimus a mandatis tuis, ac judicatis. [a Baruc. 1. 17.]

6. Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuus regibus nostris, principibus nostris, et patribus nostris, omnique populo terra.

7. Tibi, Domine, justitia; nobis autem confusio facie, sicut est hodie viro Juda, et habitatoires Ierusalem, et omni Israël, his qui prope sunt, et his qui proxim in universi terris, ad quas ecceci os proper iniquitates corum, in quibus peccaverunt in te.

8. Domine, nobis confusio faciet. regibus nostris, principibus nostris, et patribus nostris, qui peccaverunt.

9. Tibi autem Dominus Deus nostro misericordia.

10. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

11. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

12. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

13. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

14. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

15. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

16. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

17. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

18. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

19. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

20. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

21. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

22. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

23. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

24. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

25. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

26. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

27. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

28. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

29. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

30. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

31. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

32. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

33. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

34. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

35. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

36. In libro numero amorum. Das la nat de Ierusal. Daniel entass les livres salat. C'est ainsi que nous les appelons, la Bible, ou le livre par excellence. On était alors en l'an 530 avant Jésus-Christ. Daniel avait été emmené au captivité par Nabuchodonosor sous le règne de Josakin, l'an 600. Il y avait donc 70 ans qu'il vivait en exil. Jérémie ayant dit que la captivité ne durera que 70 ans, Daniel craignait que les iniquités de son peuple n'aient pas eu leur répique. Il se déclara à Dieu en fervente prière, pour le conjurer d'accomplir la promesse de Jérémie, et il fut écouté.

2. sericordia et propitatio, quia recessisti a te;

3. Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, et ambulavimus in lege eius, quam posuit nobis per servos suoi prophetas.

4. Et omnis Israel prevaricari sunt legem tuam, et declinaverunt in audiencia tua;

5. Non audivimus vocem Domini Dei nostre, et revertemur iniquitatibus nostris, et cogitaremens veritatem tua;

6. Et vobis est scriptum in libro tuus;

7. Et audiremus a te;

8. Et audiremus a te;

9. Et audiremus a te;

10. Et audiremus a te;

11. Et audiremus a te;

12. Et audiremus a te;

13. Et audiremus a te;

14. Et audiremus a te;

15. Et audiremus a te;

16. Et audiremus a te;

17. Et audiremus a te;

18. Et audiremus a te;

19. Et audiremus a te;

20. Et audiremus a te;

21. Et audiremus a te;

22. Et audiremus a te;

23. Et audiremus a te;

24. Et audiremus a te;

25. Et audiremus a te;

26. Et audiremus a te;

27. Et audiremus a te;

28. Et audiremus a te;

29. Et audiremus a te;

30. Et audiremus a te;

31. Et audiremus a te;

32. Et audiremus a te;

33. Et audiremus a te;

34. Et audiremus a te;

35. Et audiremus a te;

36. Et non audivimus point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher dans la loi qu'il nous avait prescrite par ses serviteurs les prophètes;

37. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

38. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

39. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

40. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

41. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

42. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

43. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

44. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

45. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

46. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

47. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

48. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

49. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

50. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

51. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

52. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

53. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

54. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

55. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

56. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

57. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, malus auxquels nous étions en semblaient sans le soul.

58. Et nous avons point écouter la voix du Seigneur notre Dieu, pour faire fond

15. Et le roi de l'Aquilon viendra, et il fera des terrasses et des remparts ; il prendra les villes les plus fortes : les bras du Midi n'en pourront soutenir l'effort; les plus vaillants d'entre eux s'éleveront pour lui résister, et ils se trouveront sans force;

16. Et il fera contre le roi du Midi tout ce qu'il lui plaira, et il ne se trouvera personne qui puisse subsister devant lui : il entrera dans la terre si célèbre : et elle sera abattue sous sa puissance.

17. Il s'affermira dans le déssein de venir s'emparer de tout le royaume du roi du Midi : il leindra de vouloir agir de bonne foi avec lui, et il lui donnera en mariage une fille d'une excellente beauté, afin de le perdre; mais son desset ne lui réussira pas; et elle sera point pour lui.

18. Il se tournera contre les Ises, et il se prendra plusieurs : et il arrêtera d'abord le prince qui doit le courrir d'approbation; et la honte dont il couvrait les autres retombera sur lui :

19. Il reviendra de nouveau dans les terres de

l'or la couronne et la vie. Parmi les Juifs, il y en eut alors qui abandonnèrent le parti de Ptolémée Epiphane, qui avait la Judée sous sa juridiction, pour passer du côté d'Antiochus Epiphane, et détruire la prophétie de Daniel, qui avait annoncé (chap. VIII) qu'Antiochus Epiphane chercherait à subjuguer la Judée, ce qui serait une occasion d'apostasie pour un grand nombre. Cette interprétation, qui est celle de Calmet, nous semble préférable à celle de Menochius.

17. Et *Filiam feminarum dabit ei.* Pour ceaster l'opinion que ses succès pouvoient donner aux Romains, Antiochus fit agir de la sorte au jeune roi d'Egypte, Cléopâtre, sa fille, en lui recommandant pour dot la Phénicie la Caleystrie et la Palestine (177). Mais son projet ne lui réussit pas. La princesse s'attacha à son mari, et soutint ses intérêts plutôt que ceux de son pere.

18. Et *convertis faciem suam ad insulas.* Libre de ce côté, il se mit à la tête d'une flotte, et alla dans la mer Egée où il prit plusieurs îles. Le prince, lequel il nomma Séleucus IV, fut alors nommé roi de Pergame, il régnant en Syrie où il s'occupa des finances déshonorées. Il voulut piller le temple de Jupiter à Béziers. Elysma. Ce vol sacrilège excita contre lui l'indignation du peuple qui se jeta sur lui et le mit à mort (187).

protextu adimplendi prophetiam Isaiae, cap. 19, n. 19, dicentes: *Erit altare Domini in medio terrae Agypti; male prophetam intelligentes, qui de christianorum templo vaticinatur; et illis qui in orientem, que tantum Hierosolymum templum esse jubebat.* — *Corruerunt. Perdeunt, urbe rusticata.*

19. *Res aquilonis. Antiochus.* — *Comparabile agerum. Ossibidisti.* — *Brachia austri non sustinebunt. Vires Egypti resistare non poterunt.* — *Electi ejus. Electa militum multitudine.* — *Non erit fortitudo. Quia ad resistendum sit idonea.*

16. *Facies scilicet Antiochus.* — *Super cum. Super. Egypti regem.* In terra desiderata, ut alii possent, at illa non posset. (C. I. Reg., 1, c. 19. Consuetudine in oriente ejus. Potestia sua Judaea instabat.)

17. *Ponet faciem suam. Animum adscicit.* — *Regnum ejus. Ptolemaeus.* — *Recta faciet eum hebraica, idem significans quod filium pulcherrimum. Antiochus Ptolemaeus Epiphanei non Cleopatrae filius.* — *Et recte faciet ejus. Fore ut filius pulcherrimus, aut falleret aut ostenderet, atque ita regni intercomponeret.* — *Non habuit. Non concedet ei dolor;* nam Cleopatra mariti potius quam patris partes fovit. — *Nec filius erit. Id est, filia illius non erit, sed marit;* sequetur potius partes marit, quam patris.

18. *Convertis faciem suam ad insulas.* Videns enim Antiochus dolorem suum in Agypte discessit, alio se verit, cepit Rhodum, Samum, Colophonem, Pergamum, et alios locos. — *Cessauit exercitus ejus.* — *Constituta conditionis est. L. Scipionem, quem appellat principem opprorii sui,* quia ab illo vicit est. In hebreo est, *prolets afficienter eum, et consciente aliata interpretatione* verit Paginus. Alter Maldoneus, et *cessare facies opproriorum mentis.* Ilio est, *secuti Romani, et propter eum, et secundum quod est, complicitum est Antiochus et Romani.* quod postea Romani affectaverunt. Cum enim Romani ad Antiochus legatos misserint, ut a regno Ptolemaei Epiphanius pupilli abstinet, contumeliose legationem spreverint, quia Justinus initio l. 13. Saliamus ann. 5, anno mundi 3866, n. 20. *Per principem opprorii intelligit populum romanum, qui primus assus est Antiochou parvificatus, qui est principis fortis.* Populus ergo romanus, qui magis illam partem subiugasse fecit, cum ab Antiochou parvificatus esset.

19. *Convertis faciem suam. Recipiet ea in regnum Syriae.* quod solua illi raliquerent Romani. — *Impinget, et corrut.* Infeliciter morietur, occidens ab accolis, cum Jovis templum spoliaria vellet. Vide Justinus, loco citato.

perium, terra sua, et impingeat, et corrut, et non inventur.

20. *Et stabit in loco ejus vilissimum, et indigenus decore regio;* et in paucis diebus conteretur, non in fure, nec in prelio.

21. *Et stabit in loco ejus despactus, et non arbitretur ei honor regius;* et violenter clam, et obtinebit regnum in fraudulenta.

22. *Et brachia pugnantis expugnatur, humur a facie ejus, et conteretur;* in super et dux federas.

23. *Et post amictias, cum eo faciet dolum; et ascendet, et superbatur per modum populi.*

24. *Et abundantes et uberes urbanus ingredietur; et facies qui non fecerint patres ejus, et patres populi ejus, et rapinas, et predam, et divitias eorum dissipat, et contra firmissimas cogitationes.*

25. *Et in pugna diebus conteretur.* Seleucus IV, dit Philopator, ne régna que 11 ans (187-176). Il stell le fils ains d'Antiochus le Grand, et c'est à ce titre qu'il lui succéda. C'était un prince sans caractère. Pendant toute son règne, il ne s'occupa que de sa meilleure plaisir. Il fut vaincu par les Romains, ouvert de trahison, et vaincu fait avec son père à la bataille de Magnésie. Il mourut empoisonné par le factieux Hérodote qui avait voulu empêcher de la couronne.

26. *Et stabit in loco ejus despactus.* Cet homme méprisé et méprisable fut Antiochus Epiphane, le fils puîné d'Antiochus le Grand. Ici commence la 3^e partie de ce chapitre d'après Strabon.

27. *Et brachia pugnantis expugnatur.* A la mort de Séleucus Philopator, Hérodote usurpa le trône de Syrie. Antiochus Epiphane se ligue contre lui avec Béenné, roi de Pergame, et Attale, son frere, et le vainquit. Il s'empara alors du pouvoir au détriment de son neveu Antiochus, le fils de Séleucus IV, qui était l'héritier légitime de la couronne. — *Et dux federas.* Ce chef d'Etats était le roi d'Egypte Ptolémée Philometor qui, par sa femme, pretendait avoir des droits sur le trône de Syrie, et qui compatisse parmi les Syriens un certain nombre de personnes.

28. *Et post amictias.* Antiochus dissimula d'abord ses projets contre l'Egypte; Mais quand il eut l'avantage favorable, il l'attaqua et remporta, avec des forces relativement peu considérables, une grande victoire entre le mont Casius et Pélus (177). Il l'assiégea avec succès immédiat, et vainquit l'armée égyptienne, et se rencontra de résistance que devant Memphis (171-170). (C. I. Mag., 1, 17-18; T. Tit., XLII; Diodor, legat.; Joseph., lib. XII, chap. VI).

29. *Stabat in loco ejus.* Successor illi regnum. — *Vigilans, et vigilans decore regio.* — *Et secundum amictias, et vestimentis, et ornatis, et accessu, et auctoritate, et sacralegio.* — *Conderetur.* Occidit usque ad Hellenes duos sive. — *Nec in fure, nec in practice.* Non in fure et ardore bellum, non in acto.

30. *Despectus. Antiochus Epiphanes filius junior Antiochus Magni, et frater Seleucus Philopatoris, de quo proxima dictum est.* — *Et non intrubet ei honor regius.* Declara, quod indecens est, et que non faciat. — *Antiochus enim Epiphanes regis non fuit electus, ut rex, et non sicut in Syria faventibus regis, et non sicut in oriente, et non sicut in occidente.* — *Vestitum est Chlamydem, et significatione benevolentia et clementia; simulacrum enim se veille agere tuteorem proprii regni sui Denecrii, omni regno exclusit.*

31. *Et brachia pugnantis expugnatur a facie ejus.* Propterea vocat pries et copias coram qui contra Antiochus pugnat. Deinde regis pugnatur, sed ab Antiochus oppressi cum Antioche Epiphane avunculo suo fondus init, tam qui illius fuit Cleopatra soror Antiochii Epiphanei, quam Antioche Magnus, Antiochii Epiphanei pater. Philometor Epiphanei Philometori patri, jungendis federas causa disponerat. Ita quod Antiochus ex eo federa natus, velut vincit, et dux federas. His quod Philometor ab Antiochus Epiphanei interclusus et monte Casium prope vicis sunt.

32. *Post amictias... faciet dolum.* Quia Antiochus post victorian parcos Philometori puro amictum simularit. — *Ascendit.* Memphis, simulans se Philometoris pueri res vello constitutare. — *Superabat in modico populo.* Non magis exercitus occupabat praincipius

33. *Quia non fecerint patres ejus.* Quod solua illi regnare fecerat. — *Rapinas et predam.* Omnes gena dirimiruntur, sive belli, sive pacis artibus parvarunt. — *Et contra munitiones cogitabit.* Cogitabit de occupandis fortissimis Agypti viribus. In horro enim est, et contra munitiones cogitabit. — *Et hoc usque ad tempus.* cogitatione continua sua anima premens, donec opportunum tempus adveniat; tunc enim aperto marte regnum Agypti invadet.

n'en aura point vu de semblable depuis que les peuples sont établis, jusqu'aujourd'hui; et ce temps-là donc, tous ceux de votre peuple qui seront trouvés écrits dans le livre de vie seront sauvés.

2. Et toute cette multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre, qu'ils auront toujours devant les yeux.

3. Or ceux qui auront été instruits, brilleron comme les feux du firmament; et ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice lairont comme des étoiles dans toute l'éternité.

4. Mais pour vous, Daniel, tenez ces paroles fermes, et mettez le sceau sur ce livre, jusqu'au temps marqué : car plusieurs le parcourront; et la science se multipliera.

5. Alors moi, Daniel, je vis comme deux autres hommes qui étaient debout : l'un était en deçà, sur le bord du fleuve ; et l'autre au delà, sur le bord du même fleuve.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin, qui se tenait debout sur les eaux du fleuve : Quand sera-t-il l'époque où ces deux hommes apparaîtront ?

7. Et l'entendis cet homme qui était vêtu de lin, et qui se tenait sur les eaux du fleuve, qui, élevant au ciel la main droite et la main gauche, jura, par celui qui vit dans l'éternité, que ce serait dans un temps, deux temps, et la moitié

1. *Qui invenerit scripturam in libro.* Tout Israël sera sauvé à la fin des siècles, comme l'enseigne saint Paul (Rom., XI, 26) ; ce qui suppose la conversion des Juifs à la fin des siècles annoncée par tous les prophéties.

3. *Quasi stellae. Iesus Christus.* (Matth., XIII, 43) et saint Paul (I. Cor., XV, 41-42) annoncent sous des semblables images la gloire des élus dans l'éternité.

7. *In tempore, et tempora et dimidium temporis.* Dans l'Apocalypse, saint Jean fixe de la même façon la durée de la persécution de l'antéchrist (Apoc., XI, 2). On a essayé d'évaluer ces temps, mais il nous semble plus convenable de respecter ce langage mystérieux, et de dire que le sens nous est en inconnu.

classe cœlestes est. — *Venit tempestas afflictionis.* — *Erit enim tunc tribulation magna qualis non fuit ab initio mundi, nati ab Christus Mart. 23. — Saluator populus tuus. Iudei in fine mundi salvabuntur, presertim cum videbit Antichristum, in quem crediderant, a Christo profugiri et in terram detrudi. — Scripturam in libro.* Prædestinatio ad gloriam.

2. *Et multi de his qui dormient. Et dormientes, id est, mortali, qui multi sunt; omnes enim mortali sunt.* — *In approbatione, in suphium aeternum, mortali ignominia plenum. — Ut videat semper. Opprobrium suum, ut semper mortali experiantur, et perpetuo moriantur.*

3. *Qui autem docti fuerint active summi, id est, doctores fuerint; qui fidem, pietatem et exercitum habent, et cum doctore sacerdotio, et presbyterio, et diaconi, et cum doctore sacerdotio docentes signavint. — Poliphilus. Sicut Christus, Matth. 13, n. 48, et Thes. 5, 17. — Incepit sol in regno patris coram. — Ad justitiam existimat. Ad rectam fidem et probatas mores. — In perpetuas eternitates. In hebreo est, in aeternum, et ultra. Id est, semper, in eternum, in omnibus eternitatibus.*

4. *Claudet sermones et signa literam.* Quid claudere patet librum, et si pro impreso numeris significare. — *Poliphilus. Hinc ergo tempore implorandum, clypeum etiam obsecrantes et certitudinem. — Plurimi periculans. Perlegerunt, percurserunt has prophetias, et carni sensum investigabant. — Multiplex erat scientia. Multiplicem erat intelligentiam et interpretationem prophetarum.*

5. *Quod duo zodiaci. Probabile est, quod D. Hieronymus dist. alerum Grecorum, alterum Persicum angelum filium, quorum mensa facta est c. 10, n. 20. — Fluminis. Tigris. — 6. Et dicit vero. Angelus qui mecum loquebatur, viri formam habenti, et linea induito. Vide c. 10, 5. In hebreo est, *visiones, et dicta, scilicet alterum draconum angelorum statuum in ipsis.**

— *Unguissis fratis horum mirabilium!* Quando nam haec mirabiles sunt, quia predixisti, Similius dico, quod dicit apud Matth., XXI, 3 : *Quoniam haec mirabiles sunt, quia predixisti, evanescunt isti.*

7. *Ei jurasset. Juramentum hoc significat Dei decretu de hisce oraculis robusto futuri immutabile esse et irrevocabile. — In tempore, et tempora. Referat ad audierit; quasi dicat: Andivi angelum, et audierit, et iurasset dicentem: Quis in tempore, et tempora, et dimidium temporis, id est, per annos, et diebus, et noctes, et horas, per annos, et diebus, et noctes, et horas cum dimidio dum tempore Antichristi, de qua parceria. Quoniam complicit fuerit. Cum consilio christiani dispersit in solitudines et speluncas, ut celant furore Antichristi, Apoc., 12, 6. tunc ea que hic predico complebuntur. — Manus populi. Multi ex populo.*

tempora, et dimidium temporis. Et cum d'un temps; et que toutes ces choses seraient complèta fuit dispersio manus populi sancti, complebuntur universa haec [a Apoc. 10, 5.]

8. *Ego audiri, et non intellexi. Etdixi: Domine mihi, quid erit post haec?*

9. *Eti sit: Vade, Daniel, quia clavis sunt, signatiqua sermones, usque ad præsumptum tempus.*

10. *Eligenter, et dealbabuntur, et quasi ignis probabuntur multi: et impie agenti impii, nequis intelligentem omnes impli: porrodotici intelligent.*

11. *Ei a tempore cum ablatum fuerit iugis sacrificiorum, et posita fuerit abdicatione in desolationem, et dies mille ducenti nonaginta.*

12. *Beatis qui expectat, et perennit usque ad dies, mille trecentos triginta quinque.*

13. *Tu autem vade ad praefunitum, et requiesce, et stabis in sorte tua in illo tempore.*

Hucusque Danièle in Hebreo collatum legitimus. Quia separator usque ad finem libri, de Theodosius editione translatu statuit.

13. *Tu autem vade ad praefunitum.* Ces dernières paroles font croire que Daniel mourut bientôt après. S'il avait 11 ans à l'époque de sa transmigration, il n'en avait pas moins de 35 à sa mort. Il fut enterré à Jérusalem, dans la crypte de la basilique de la Nativité, à Bethléem de Judée rapporte qu'on lui attribue de tomber à Sama. Cela fut fait par l'ordre de ses successeurs d'Alexandre il est merveilleux d'exactitude et de détails. Porphyre n'a contesté pas l'exactitude, il s'appliqua au contraire à la faire ressortir jusque dans les moindres circonstances. Il voulut tirer de cette clarté un argument contre son authenticité, mais ce point est inadmissible comme nous l'avons fait voir dans la Preface. Il ne reste donc qu'à admettre ici le plus beau monumens que l'on puisse citer à l'appui de notre foi.

8. *Et non intellexi. Præseruit id quod rogavi n. 6.*

9. *Clausi sunt. Nemo huc plane intellexit, donec adit tempus a Deo praefunitum, quo ex re ipsa evenerit.*

10. *Eligenter, et dealbabuntur.* In tribulatione dealbabuntur et purgabuntur, quasi in igne, ut dicit c. 11, n. 35. — *Negat intelligentem omnes impii. Etiam videbit res ipsa evenerit, propria timori, hanc non intelligent, quia omnia in causas naturales referunt, aut in hominum consilia et potentiam. — Docti intelligent. Illi et sapientes christiani intelligent mysteriis huius propheticæ, cum ea viderint impleri.*

11. *Qui ablatum fuerit jugis sacrificiorum.* A tempore quo Antichristus auferet Missa sacrificia, et omnia milia illarum hostias offerent. — *Ponita fuerit abdicatione. Idem. Puta ipsius Antichristi, qui coi patet et debet. In desolationem, et dies mille ducenti nonaginta, et omnia bona patet et deserret. Ab initio ergo hujus temporis usque ad finem persecutions Antichristi erunt dies mille ducenti nonaginta, id est, tres anni cum dimidio; hi enim primi dies mille ducenti nonaginta excoecos persecuto per dies duodecim scilicet usque ad dies 1290. Unde et S. Joannes Apoc., 11, 2, doct Antichristum regnaturum per 42 meses, qui faciat tres annos cum dimidio.*

12. *Unguissis fratris mille trecentos triginta quinque.* Occiso post dies 1290. Antichristo pax erit et requies aliqua per 45 dies: beati ergo qui ad tempus illud pervenient post clades; nam ab illis respicebunt licet, et lapsi spatiis dabunt resipiscendi.

13. *Tu autem, Daniel. — Vade ad praefunitum.* Vades ad mortem omnibus constitutum, antequam tempore Antichristi, et tempore persecutorum, et excoecatorum, et stabis inter electos in gradu gloria, qui tibi dabunt pro munera mortuorum tuorum.

(Historia Suanica, quo hac capite recensetur, est scriptura canonica, ut potest esse concilio Trid. 4, statim initio. Pro hoc caput, et ordinem temporum sequi velimus, videtur statim post primum Danièle capit collocandum, quia hoc Babylonie accidens, et Danièle puer, ut patet ex versu 45; et hoc facto copius est a populo haberi magnus n. 64.)